



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 25 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 juin 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 68
Nombre de procurations : 17

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Madame Aziza AGLAGAL
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Philippe NEYRAUD
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Céline TONOT	Madame Catherine MINAUX	Madame Isabelle BARDIN
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Monique BAYARD	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Didier RELOT
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Axel SIBERT	Monsieur Moulay JELLAL
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Thierry COUDERT	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Christophe AVENA	Madame Mélanie FORTIER	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Régis PETITBOULANGER	Monsieur Jean-Marie BENEY
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Lionel SANCHEZ	Madame Manuella SCHAEFFER
	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Fabian RUINET

Membres absents :

Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Maël SZABELSKI
Monsieur Jordane GALLOIS pouvoir à Monsieur Benoît BORDAT
Madame Christine MARTIN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Delphine BLAYA pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
Monsieur Denis GUVENATAM pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM
Madame Laurence GERBET pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE pouvoir à Madame Sandra GAUDILLIERE
Monsieur Nouredine ACHERIA pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : CULTURE ET SPORTS**Carte culture étudiante – Années universitaires 2026-2027 – conventions à conclure entre la Ville, Dijon Métropole et les partenaires**

Dijon métropole soutient les acteurs de l'enseignement supérieur de son territoire dans une dynamique d'attractivité avec un pôle de formation fort et varié qui confirme son rôle de métropole régionale d'envergure européenne. Depuis sa mise en place en 2004, le dispositif de la Carte culture participe à cette attractivité.

En contribuant à lever le frein financier dans l'accès aux événements culturels, la Carte culture est un outil d'inclusion dans la vie de la cité. Il convient de réaffirmer cette priorité qu'est la participation de toutes et tous à la vie culturelle et artistique, comme un droit culturel fondamental garant de l'égalité des chances.

Pour rappel, la Carte culture permet aux étudiants et aux élèves du Conservatoire inscrits dans le Cours d'Orientation Professionnelle d'accéder à une offre culturelle de qualité à un tarif très modique (5,5 € pour le spectacle vivant et 3,5 € pour le cinéma « Art et Essai », le festival des écrans de l'aventure et les visites de l'Office du tourisme) et ce, auprès d'une trentaine de partenaires dont des établissements culturels labellisés, notamment La Vapeur, l'Opéra de Dijon, le Théâtre Dijon Bourgogne et Le Dancing.

Une compensation financière est ensuite allouée aux structures culturelles afin de combler l'écart entre le tarif à 5,5 € et à 3,5 € et le tarif réduit habituellement pratiqué.

Cinéville, nouveau partenaire culturelle à intégrer à ce dispositif propose l'entrée au tarif carte culture pour 12 séances au cours de l'année universitaire à raison d'une séance par mois.

Neuf communes de la métropole dijonnaise sont signataires de ce dispositif (Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Quetigny, Saint-Apollinaire et Talant).

Le prix d'achat de la Carte culture s'élève à 5 €. Elle est proposée de façon dématérialisée sur la site Dijon Métropole. Elle est également proposée en carte physique dans quatre points de vente (cinéma Eldorado, librairie Grangier, bibliothèque universitaire et maison de l'étudiant). La gestion de la régie de recettes et des compensations financières auprès des structures culturelles est assurée par Dijon Métropole.

Les ventes de cartes représentent début juin 2026, 1 400 cartes vendues.

Pour l'année universitaire 2026-2027, il est proposé de solliciter le soutien de ces partenaires pour les montants respectifs de 50 000 € pour la Ville de Dijon et de 15 000 € pour l'Université Bourgogne Europe.

Comme chaque année, des actions de communication sont proposées mêlant des campagnes d'affichages (bus, tram, panneaux d'affichage), des actions sur le campus universitaire et dans les établissements d'enseignement supérieure ou encore des présentations du dispositif lors de salons étudiants ou d'événements liés à la rentrée universitaire. Le visuel de la communication est créé chaque année par les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Art de Design de Dijon (ENSAD) dans le cadre d'un concours.

Au regard de ces éléments, il vous est proposé de reconduire le dispositif pour l'année universitaire 2026-2027.

Trois avenants sont ainsi proposés, dédiés respectivement à la reconduction des conventions aux communes signataires du dispositif, aux structures partenaires et aux points de vente.

Cette reconduction du dispositif implique également la conclusion de conventions financières avec la Ville de Dijon et l'Université Bourgogne Europe.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** les avenants aux conventions dédiées aux communes signataires du dispositif, aux structures partenaires et aux points de vente pour l'année universitaire 2026-2027
- **d'autoriser** Monsieur le Président à y apporter le cas échéant des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale.
- **d'autoriser** la reconduction du dispositif et des conventions de financement avec la Ville de Dijon pour sa participation à hauteur de 50 000 euros et avec l'Université Bourgogne Europe pour sa participation à hauteur de 15 000 euros pour l'année universitaire 2026-2027.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ces conventions et avenants ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

SCRUTIN	POUR : 85	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 17 PROCURATION(S)	